



JUDO CLUB NONTRON

La saison 2018/2019 reprendra **le lundi 10 septembre 2018 pour le judo, Taïso et self-défense**

Afin de régler les obligations administratives, des membres du bureau se tiendront à votre disposition aux horaires des cours à la maison des sports de Nontron.
Les documents nécessaires sont les suivants :

- Autorisation parentale.
- Certificat médical d'aptitude à la pratique du judo avec mention « **apte à la compétition** » (un exemplaire pour le club et un exemplaire pour le licencié. Ceux qui possèdent un passeport doivent penser à le faire tamponner par le médecin)
- Coupon du règlement intérieur rempli et signé.
- Licence FFJDA à remplir.
- Le montant de la cotisation annuelle est de :
 - 100 € pour une licence
 - 187 € pour deux licences
 - 275 € pour trois licences
 - 361 € pour quatre licences

(Facilités de paiement possibles pour les parents qui le souhaitent)

Attention le passeport de judo est obligatoire à partir de la catégorie mini poussin. Prix du passeport : 8€.

Les horaires de la saison seront les suivants :

Lundi	7/9 ans (2009/2011) + éveil judo 4/6 ans (2012/2014)	17h à 17h55
	10/13 ans (2005/2008)	18h à 18h55
	Taïso (14 ans et plus)	19h à 20h
	Self-défense (14 ans et plus)	20h15 à 21h15
Mercredi	7/9 ans (2009/2011)	17h à 17h55
	10/13 ans (2005/2008)	18h à 18h55
	Taïso (14 ans et plus)	19h à 19h55
Vendredi	Judo Adulte (13 ans et +)	20h30 à 22h30

Renseignements au :

05.53.56.92.71 ou 06 30 21 28 31 (Mr FREDON Jean-Luc)

05.53.60.34.57 ou 06.31.90.80.17 (Mr BEYLY Richard)

06.72.51.69.66 (Mr BARBIER Mickaël)